



STANDS DE TIR

CHSCT

COMPTE RENDU

PARIS, le 26 juin 2020



Le 24 juin 2020, un CHSCT spécifiquement dédié aux problématiques des stands de tir parisiens se tenait à la Préfecture de Police, en présence notamment du DRH PP, de la SDF, de responsables du SAI et de la médecine préventive, ainsi que de FTSI venus en qualité d'experts. **Alternative Police Cfdt IDF** a recueilli les impressions de plusieurs des FTSI présents, au sortir de ce CHSCT. Nous livrons ici notre vision sur les principaux thèmes abordés.

Notre priorité : défendre vos intérêts !
Notre devoir : vous informer !

DES PERSPECTIVES POSITIVES À CONCRÉTISER

- Le budget alloué aux stands de tir (investissement et entretien) a été augmenté de plus de 50 % pour l'année 2020.
- Concernant le stand de tir du CP 20, une budgétisation est à l'étude pour procéder au déplacement de la prise d'air, pour l'instant située au niveau du sol et donc directement exposée aux gaz d'échappement des véhicules.
- Le SAI a préconisé des travaux de mise aux normes pour le stand du CP 10, mais à ce stade aucun calendrier n'est avancé. **Alternative Police Cfdt IDF** alerte sur la nécessité de voir au plus vite ce projet mis en œuvre.



Bureau Île-de-France

52, rue Crozatier 75012 PARIS
01.42.38.57.61



1

- Chaque stand de tir parisien devrait prochainement être équipé d'un dépressiomètre de façon à pouvoir surveiller la bonne ventilation des stands.
- Des pédiluves autocollants (tapis de sol) seront installés dans l'ensemble des stands, sur préconisation du SAI. Cela dans le but de limiter le contact avec les poussières toxiques issues de la combustion des cartouches.

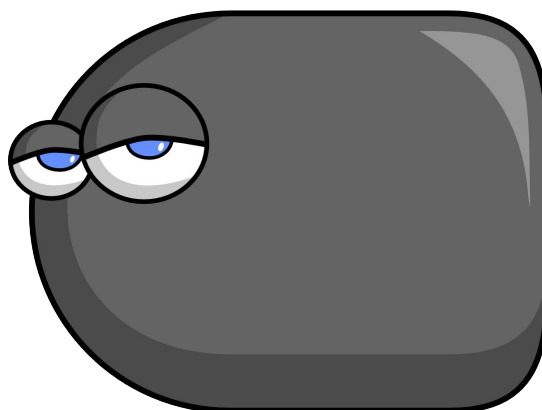
UNE PÉNIBILITÉ PROFESSIONNELLE NON RECONNUE

A ce jour, et malgré une réalité professionnelle maintes fois mise en avant, les FTSl n'entrent pas dans le cadre des dispositifs légaux concernant l'exposition aux risques chimiques et la pénibilité au travail.

Alternative Police CFDT IDF plaide pour la reconnaissance officielle de cette particularité du métier de FTSl, sachant fort bien leur exposition quotidienne aux détonations, aux matières dangereuses, et la pénibilité d'un travail en sous-sol avec éclairage artificiel.

Cette reconnaissance permettrait par exemple, en cas de maladie spécifique, d'établir un lien concret avec les conditions de travail. De plus, cela contribuerait à favoriser la mise en place d'un véritable statut FTSl.



STAND
DE TIRC S T
H C T


SUIVI Vigilance

A l'heure où le rôle majeur de formation, et la responsabilité des FTSI sont de plus en plus mis en avant, **Alternative Police Cfdt IDF** insiste à nouveau sur l'attention particulière qui doit être portée à leur statut et à leurs conditions de travail.

Nous suivrons avec vigilance les suites données aux pistes évoquées lors de ce CHSCT, et continuerons de porter la voix des FTSI pour faire reconnaître la nature et la valeur de leur travail.

3

Bureau Île-de-France

52, rue Crozatier 75012 PARIS
01.42.38.57.61